



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 94939

## Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion au sujet des dépenses éligibles à la prestation de compensation du handicap. Il semble étonnant que cette allocation ne prenne pas en compte les prestations d'aide au ménage et celles relatives à l'entretien du logement. Des personnes placées en invalidité, qui ne peuvent bénéficier de l'allocation représentative de services ménagers, constatent une véritable carence au niveau des aides relatives aux tâches ménagères. Aussi, souhaiterait-elle connaître son point de vue sur ce type de situation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Annie Genevard](#)

**Circonscription :** Doubs (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94939

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 avril 2016](#), page 3072

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)